



ALAJI CFA



BTS OL – BREVET DE TECHNICIEN SUPÉRIEUR D'OPTICIEN LUNETIER

RÉSULTATS DE NOS STAGIAIRES

Sur un échantillon de 37 alternants et pour la formation 2022-2024 :

- Taux de femmes à l'entrée en formation : 70,27 %
- Taux de satisfaction : 90 %
- Taux d'obtention du diplôme : 39 % (sur 28 candidats présentés)
- Taux de poursuite d'études : non concerné
- Taux d'interruption en cours de formation : 24,32 %
- Taux d'insertion professionnelle : 100 %
- Taux de rupture des contrats d'apprentissage conclus : 37 %

Valeur ajoutée de l'établissement : Assurance de la préparation aux épreuves du BTS Opticien Lunetier en personnalisant les suivis individuels, préparation à à l'ensemble des opérations de la filière optique lunetterie de manière pratique en complément des apprentissages chez l'employeur, constitutions de promotions non chargées (20 élèves maxi par classe), mise à disposition d'un coordonnateur BTS Opticien Lunetier, alternance sur 2 jours par semaine, cours principalement en présentiel, professeur principal désigné pour chaque promotion, plateaux techniques neufs et de technologie récente

Si vous désirez des informations complémentaires, vous pouvez contacter le service communication ALAJI : Contact-formation@alaji.fr

PRE-REQUIS

Être titulaire d'un BAC, de préférence orienté scientifique (Physique/Chimie ou Mathématiques).

OBJECTIFS

Obtenir le BTS Opticien Lunetier

Le titulaire du BTS Opticien lunetier a une triple

compétence : scientifique, technique et commerciale. Il est capable de :

- Faire l'analyse de la vision, établir la formule de l'équipement
- Procéder aux commandes nécessaires
- Préparer et contrôler l'équipement, (lunettes ou lentilles)
- Procéder aux essais, adapter l'équipement
- Effectuer ou faire effectuer les réparations courantes

Il a également des compétences de communication (accueil du client, dialogue avec les autres spécialistes), d'aménagement du point de vente et de gestion (préparation des tarifs, exploitation de l'entreprise, gestion des ressources humaines...)

CONTENU DE LA FORMATION

1re année :

- U1 : Culture générale et d'expression Français – 35 heures
- U2 : Langue vivante étrangère (Anglais) – 35 heures
- U3 Économie et gestion de l'entreprise :
 - Économie et gestion de l'entreprise – 73,5 heures
 - Communication/marketing – 28 heures
- U41 : Mathématiques – Systèmes optiques – 49 heures
- U42 : Optique Géométrique et Physique – Systèmes optiques – 56 heures
- U43 : Étude technique des systèmes optiques – Système d'optique- 66,5 h
- U5 : Analyse de la vision – 168 heures
- U61 : Examen de vue et prises de mesures et adaptation – Épreuve professionnelle de synthèse : 66,5 heures
- U62 : Contrôle d'équipement et réalisation technique – Épreuve professionnelle de synthèse : 66,5 heures

2e année :

- U1 : Culture générale et d'expression Français – 35 heures



U2 : Langue vivante étrangère (Anglais) – 35 heures
U3 Économie et gestion de l'entreprise :
– *Économie et gestion de l'entreprise* – 73,5 heures
– *Communication/marketing* – 28 heures
U41 : Mathématiques – Systèmes optiques – 49 heures
U42 : Optique Géométrique et Physique – Systèmes optiques – 56 heures
U43 : Étude technique des systèmes optiques – Système d'optique- 66,5 h
U5 : Analyse de la vision – 168 heures
U61 : Examen de vue et prises de mesures et adaptation – Épreuve professionnelle de synthèse : 66,5 heures
U62 : Contrôle d'équipement et réalisation technique – Épreuve professionnelle de synthèse : 66,5 heures
+ Heures complémentaires hors référentiel
Devoir sur table BTS Blanc – 13 heures/ année
Soutien – 18 heures/année

DURÉE

En alternance :

1 350 heures dont 675 heures en 1^{ère} année et 675 heures en 2^{ème} année (Hors heures complémentaires : 1288 heures et 644 h/année)
Rythme de 2 jours par semaine en centre de formation et le reste de la semaine en magasin d'optique

METHODES MOBILISÉES

- Des cours théoriques en présentiel/distanciel
- Exercices pratiques et mises en situation sur plateau technique
- Études de cas
- Formateurs professionnels spécialisés en optique, langue étrangère, français ou mathématiques.

MODALITÉ D'ÉVALUATION

Épreuves en contrôle continu : Contrôle des connaissances, étude de cas, mises en situation professionnelle : entraînements aux épreuves écrites et orales / Évaluation des pratiques professionnelles / Contrôle en cours de formation, CCF sur l'Anglais, l'Activité en Milieu Professionnelle, la Réalisation et le Contrôle d'équipement
Le jury du BTS OL est habilité par le représentant territorial, compétent du Ministère Chargé de l'Emploi. Il est composé de professionnels du métier concerné

Possibilité de validation partielle : non
Délivrance du Brevet de Technicien supérieur d'Opticien Lunetier par le ministère de l'enseignement supérieur – Code RNCP : 38360

Équivalence et passerelles : /

Suite de parcours : Certificat de Qualification

Professionnelle en optométrie ; Licence Professionnelle Sciences de la vision ; MST Optométrie ; Licence Pro santé spécialité métiers de l'optique ; École d'ingénieur sciences de la vision
Débouchés : L'opticien lunetier travaille seul en tant que responsable, dans un rayon d'optique d'une grande enseigne, ou dans un centre mutualiste ou en laboratoire. Il peut également commercialiser ou faire des recherches dans l'industrie optique. Il exécute l'ordonnance de l'ophtalmologiste.

MODALITÉ ET DÉLAIS D'ACCÈS

La sélection s'effectue sur dossier et entretien. Le dossier de candidature, généralement déposé via Parcoursup pour les bacheliers, devra contenir de récents bulletins de notes, un CV et une lettre de motivation.

Pour les autres candidats, sortis du système scolaire, il est possible d'envoyer directement un dossier de candidature

Formation accessible par la voie de l'alternance (Apprentissage, professionnalisation et Pro A)

- en savoir plus sur le contrat d'apprentissage : [ici](#)
- en savoir plus sur le contrat de professionnalisation : [ici](#)
- en savoir plus sur la ProA : [ici](#)

Pour connaître et accéder à nos sites de formations, possibilités d'hébergements et de restauration :

<http://www.alaji.fr/category/sites-de-formation/>

CONTACTS

 03.83.58.18.28

 <https://www.alaji.fr/contact/>

ACCESSIBLE AUX PERSONNES À MOBILITÉ REDUITE

L'ensemble de nos locaux et de nos formations sont accessibles aux PSH. Les modalités de l'aménagement du parcours de formation seront définies lors d'un entretien avec le référent handicap d'Alaji.

TARIF

L'accès à la formation est possible

essentiellement dans le cadre d'une alternance :

- Pas de frais d'inscription ni de de formation pour l'apprenant
- Signature d'un contrat en alternance et rémunération en fonction de l'âge pendant ses temps en entreprise et au CFA.
- Pris en charge de la formation par l'OPCO de l'entreprise employeuse

Possibilité d'autres financements : nous consulter pour en savoir plus

